

## •• TER

# Un train par heure entre Dijon, Auxerre et Paris

Après Dijon-Lyon en décembre 2008, c'est au tour des lignes TER vers Paris de proposer un train par heure en semaine.



... + 65 % de trains TER entre Auxerre et Paris en décembre 2008.

Le conseil régional de Bourgogne et la SNCF ont décidé de proposer une nouvelle offre plus étoffée, avec des départs plus réguliers à des horaires identiques toutes les heures, dans des trains plus confortables, sur l'axe Auxerre - Laroche-Migennes - Paris, à compter du 14 décembre 2008, mais également sur les lignes Dijon - Auxerre, Dijon-Paris et Dijon-Les Laumes, à compter de début juin 2009. Objectif : mieux satisfaire les attentes de la clientèle et offrir plus de choix en heures creuses pour attirer de nouveaux voyageurs. Le conseil régional a présenté le projet aux voyageurs, notamment à l'occasion de cinq comités de ligne TER. Ce changement suscite nombre d'interrogations. Bourgogne notre région y apporte quelques éléments de réponse.

### Y aura-t-il moins de trains entre Dijon et Laroche ?

Actuellement, il existe 13 allers et 14 retours, mais plusieurs trains s'arrêtent partout, d'autres se suivent à moins d'une heure. En décembre 2009, la Région proposera un TER chaque heure, desservant alternativement Auxerre ou Paris, soit 15 à 16 allers-retours. En attendant, 12 allers et 11 retours seront proposés en décembre 2008, dont 7 directs pour Paris ou Sens, 2 pour

Auxerre et 3 limités à Laroche. Ces trains seront espacés d'une heure ou deux, et, à une exception, directs entre Dijon et Les Laumes-Alésia.

### Est-il exact que les circulations entre Dijon et Laroche-Migennes seront perturbées ?

Avant la mise en place de la nouvelle offre, d'importants travaux de modernisation des voies se dérouleront :

- sur le tunnel de Blaisy-Bas, du 15 décembre 2008 au 6 mars 2009 : certains TER en heures creuses seront supprimés. Les TER en heures de pointe seront maintenus, avec des horaires modifiés. Les correspondances à Laroche-Migennes seront assurées ;
- sur la voie entre Saint-Florentin et Nuits-sous-Ravières, du 9 mars au 20 mai 2009 : aucun train ne circulera entre ces deux gares, de 8 h à 16 h. Des cars se substitueront aux trains et les correspondances seront assurées à Laroche-Migennes.

### Y aura-t-il assez de places dans les trains ?

Les Dijon-Paris se feront avec du matériel corail, comme aujourd'hui, ainsi que la quasi-totalité des Laroche-Paris, améliorant le confort des voyageurs. Ces derniers seront directs entre Montereau et Paris

le matin, soit 15 minutes gagnées. Les trains les plus chargés seront assurés par des rames régionales à deux étages, offrant davantage de places, à niveau de confort égal aux rames corail. Enfin, les trains vers Auxerre et le Morvan seront toujours des BGC Bombardier, pouvant transporter jusqu'à 660 voyageurs assis.

### L'arrivée des TER en gare de Paris-Bercy constitue-t-elle un handicap ?

Paris-Bercy est desservie par la ligne 14 du métro (Olympiades-Gare de Lyon-Châtelet-Saint-Lazare) mais aussi par la ligne 6 (Charles-de-Gaulle-Etoile-Montparnasse-Denfert-Nation). Les lignes de bus 24 et 87 qui passent à proximité permettent également de se déplacer dans la capitale. Une étude réalisée par la RATP a montré que les temps de trajet étaient sensiblement les mêmes au départ de la gare de Lyon ou de Paris-Bercy : ils sont minorés de 5 minutes pour certaines destinations, stables pour beaucoup et majorés au maximum de 6 minutes pour d'autres. ●

Pour en savoir plus sur cette nouvelle offre TER



[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

## Pratique

### Combien de TER en plus ?

**A partir du 14 décembre 2008, du lundi au vendredi**

**Auxerre-Paris** : 15 allers-retours par jour, contre 9 aujourd'hui.

**Sens-Paris, Laroche-Migennes - Paris** : 29 allers-retours par jour, contre 20 à 21 aujourd'hui.

**Joigny-Paris** : 29 allers-retours par jour, contre 19 aujourd'hui.

**Pont-sur-Yonne, Champigny-sur-Yonne, Villeneuve-la-Guyard - Paris** : 13 à 14 allers-retours par jour, contre 10 à 11 aujourd'hui.

**A partir de juin 2009, du lundi au vendredi**

**Dijon-Les Laumes** : 18 allers et 19 retours par jour, contre 16

allers et 13 retours aujourd'hui.

**Dijon-Velars-Lantenay** : 7 allers-retours par jour, contre 3 à 5 aujourd'hui.

**Dijon-Auxerre** : 12 allers-retours par jour, contre 9 aujourd'hui.

**Dijon-Paris** : 11 allers et 10 retours par jour, contre 5 allers et 4 retours aujourd'hui.